

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 13 janvier 2005 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif à la gestion des personnels, au suivi du temps de travail et au paiement des repas dans l'ensemble des formations de la marine nationale.

Du 5 juin 2007

NOR D E F D 0 7 6 2 0 7 5 A

Texte modifié :

Arrêté du 13 janvier 2005 (JO n° 26 du 1er février 2005 sous forme électronique ; BOC, 2005, p. 811. ; BOEM 160.6.5.1).

Référence de publication : JO n° 184 du 10 août 2007, texte n° 31 ; JO/189/2007.

Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.
Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique Référence de publication ci-dessus.